

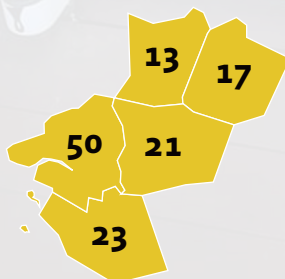


LES LIEUX DE PRATIQUES MUSICALES

ÉTUDE Sept. 2021

ENSEIGNEMENT - RÉPÉTITION - ENREGISTREMENT

124 RÉPONDANTS



DES LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT

➤ **55%** des écoles de musique proposent un accompagnement des pratiques. C'est le cas de **64%** des locaux de répétition et de **67%** des studios d'enregistrement

ÉCOLES DE MUSIQUE : DE L'EMPLOI POUR UN PUBLIC D'ENFANTS



➤ **1 643** enseignants pour les 80 écoles répondantes.



➤ **72%** des élèves d'écoles de musique ont moins de 18 ans.

STRUCTURES DE RÉPÉTITION : DES USAGES TRÈS MARQUÉS



➤ **44%** du volume total d'heures de répétition est réalisé dans **17%** des locaux de répétition.



➤ **15%** de femmes parmi les artistes qui utilisent les locaux de répétition.

L'ENREGISTREMENT : UNE PRATIQUE SOUS IDENTIFIÉE

➤ **43%** de groupes amateurs parmi les artistes qui enregistrent en studio.



➤ **92%** de studios spécialisés dans l'enregistrement ne font partie d'aucun réseau, d'aucune fédération et d'aucun syndicat.



« Les musiciens de nos locaux ne sont pas des jeunes. La moyenne d'âge de nos usagers est de **33 ans.** »

Valentin Pirio - Aubin d'Son

« De plus en plus de structures développent leur offre vers des projets à vocation professionnelle car ces musiciens sont plus impliqués et réactifs »

Nicolas Bongrand - Superforma

« Il est nécessaire d'agir pour que les lieux et les projets s'adaptent à ces nouvelles pratiques musicales. »

David Morand - Ecole de Vertou

« Les lieux et les métiers de l'enregistrement ne sont pas identifiés par les différents acteurs. »

Yves Jaget - Studio Mix à l'eau

PRÉAMBULE

La région des Pays de la Loire est un territoire musical. Près de 400 000 personnes y jouent de la musique en amateur¹. Selon notre étude de 2015², près d'un jeune ligérien sur cinq pratique un instrument. Les structures qui accueillent ces pratiques constituent une large part de la filière régionale et sont essentielles à sa vitalité. En effet, les écoles de musique et les studios d'enregistrement ou de répétition sont les premiers maillons du parcours de création et de diffusion, sans lesquels rien n'est possible pour les artistes. Aujourd'hui, les acteurs qui animent ces lieux constatent une évolution vers plus d'autonomie et d'individualisation des pratiques. Ils désirent mieux appréhender ces tendances. Cette étude permet de faire le point sur les conditions d'accueil des pratiques musicales et vise à partager les enjeux.

Les lieux proposant des activités d'enseignement, de répétition et d'enregistrement ont été observés. Certaines structures proposent les 3 activités et ont parfois d'autres fonctions dans la filière, comme la diffusion.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

L'enseignement est proposé sous diverses formes (pratique instrumentale individuelle ou collective, éveil, éducation artistique...), majoritairement par des structures dédiées : les écoles de musique privées (associatives) ou publiques.

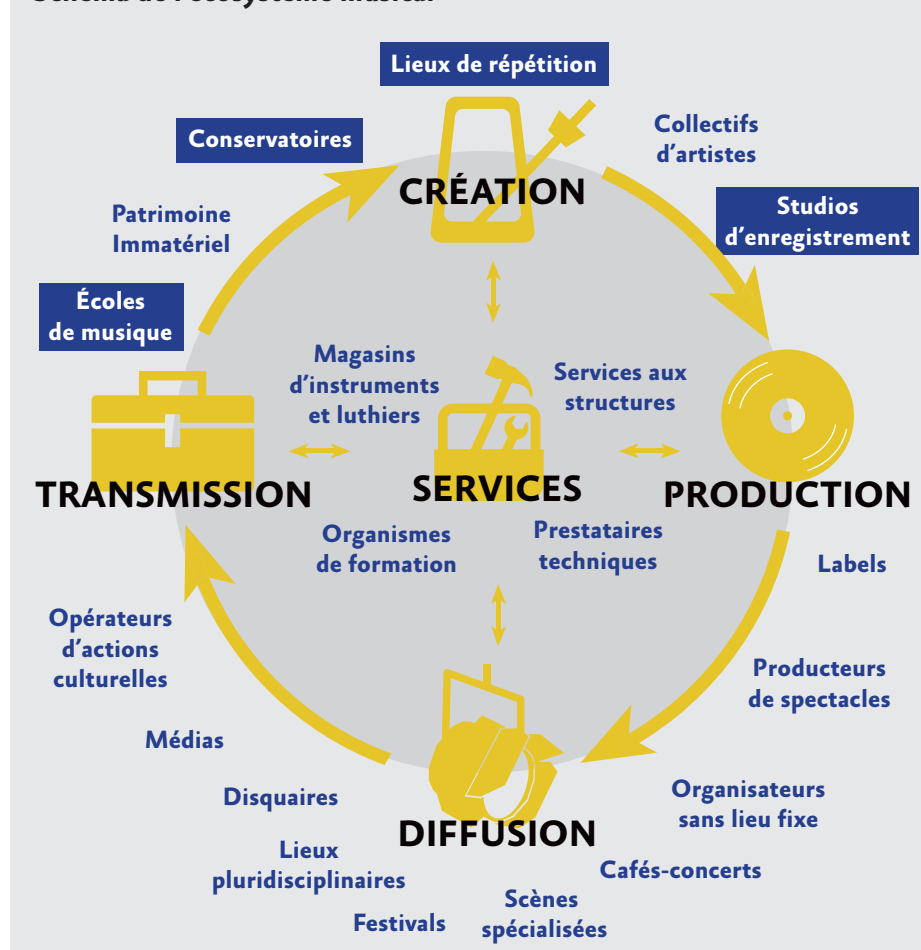
LA RÉPÉTITION

La répétition est proposée par des structures publiques ou privées (majoritairement associatives) qui mettent à disposition divers locaux (studios dédiés, salles polyvalentes, scènes...) aux musiciens (amateurs et/ou professionnels). Ce sont rarement des structures spécialisées dont ce serait l'activité principale.

L'ENREGISTREMENT

L'enregistrement est proposé dans différents cadres : accompagnement pédagogique, pré-production ou production d'albums, par des studios gérés sous différents statuts (principalement privés) avec une part importante de sociétés et d'indépendants. Les home-studios se sont également popularisés depuis quelques années.

Schéma de l'écosystème musical



1 - Source : Le Pôle ; Estimation à partir de l'Enquête Pratiques culturelles 2018, DEPS, Ministère de la Culture, 2020.

2 - Rapports des jeunes et la musique à l'ère numérique, Le Pôle, 2015.

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Selon l'étude « Cinquante ans de pratiques culturelles en France¹ », la culture a pris une place croissante dans le quotidien des Français et l'écoute de musique se développe. Cependant, les pratiques en amateur tendent à s'essouffler¹ et la pratique musicale n'échappe pas à cette réalité. En Pays de la Loire, selon notre étude précédente « Vous êtes musiciens ? »², l'âge moyen des musiciens amateurs est de 34 ans. Et si l'apprentissage encadré reste important dans l'enfance, on note un fort abandon de la pratique instrumentale à l'entrée dans l'âge adulte³.

Au cours de cette étude, données et témoignages ont confirmé la tendance d'un éloignement des 18-24 ans des lieux de pratiques musicales. Cette tranche d'âge ne représente notamment que 3% des inscrits des écoles de musique observées (cf. page 5). Cela s'explique par les caractéristiques des structures : politiques tarifaires, projets d'établissement, communication... ou selon des raisons plus sociétales : home-studios, concurrence des loisirs, individualisation des pratiques, éloignement des institutions...

MUTATION & ÉMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES

Nombre d'acteurs dédiés aux pratiques musicales sont en réflexion, car le fonctionnement habituel de leurs lieux est aujourd'hui bousculé : nouveaux usages - notamment des plus jeunes, évolution de la popularité de certaines esthétiques, démocratisation du matériel... De plus en plus de pratiques se font en dehors de la sphère publique, dans des cercles restreints. Cela peut aussi questionner les collectivités territoriales sur la façon dont elles peuvent prendre en compte les formes actuelles d'expression et les valoriser dans l'espace public en permettant à la fois de la rencontre et de la transmission. Il peut s'agir pour elles de mieux reconnaître les droits culturels des personnes tout en favorisant la cohésion dans les bassins de vie.

L'ACCOMPAGNEMENT

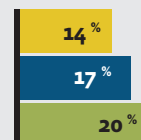
Les lieux dédiés aux pratiques musicales cherchent à adapter leurs projets pour répondre à ces évolutions. L'accompagnement des projets peut représenter un levier pour consolider la relation aux musiciens, tout en favorisant des formes de socialisation des pratiques à travers les rencontres avec des intervenants ou simplement les échanges avec d'autres artistes. Il s'agit de créer les conditions de relation, voire d'effervescence, favorable à l'apprentissage et au partage d'expériences. La formalisation de cet accompagnement devient stratégique pour proposer un cadre adapté à différents types de projets. Dans cette perspective, la question des compétences et des ressources humaines se pose.

INTERCONNAISSANCE VISIBILITE ET COOPERATION

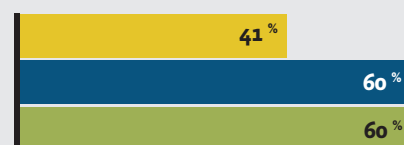
La mutualisation et les coopérations peuvent être des solutions face aux contraintes de moyens. Construire des complémentarités permet d'assurer collectivement l'offre en fonction des attentes et des parcours des musiciens. Pourtant, nombre d'acteurs témoignent des difficultés à s'inscrire dans des dynamiques collaboratives. Le manque d'interconnaissance entre les champs de l'enseignement, de la répétition et de l'enregistrement est identifié comme un frein. A cela s'ajoute un besoin de visibilité des projets sur les territoires.

Le type d'accompagnement proposé selon les lieux

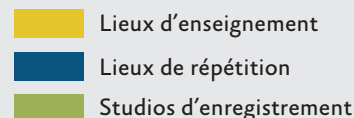
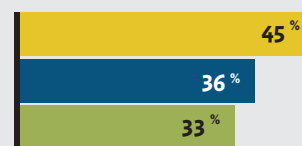
Réalisation d'un accompagnement « formalisé » des pratiques



Réalisation d'un accompagnement « à la demande »



Pas d'accompagnement des pratiques, formalisé ou non



lecture : 14% des lieux d'enseignement proposent un accompagnement de façon formalisée.

1 - Lombardo Philippe, Wolff Loup, 2020, « Culture et Études : cinquante ans de pratiques culturelles en France ». Tableau 1 : Évolution des pratiques culturelles de 1973 à 2018.

2 - Le Pôle et la Fraca-Ma, 2017, étude « Profils et conditions de vie des musiciens ». Extrait : « L'âge moyen des musiciens est de 35 ans. 50% des musiciens ont entre 27 et 41 ans. »

3 - Fedelima, 2020, étude « Pratiques collectives en amateurs ». Extrait : « À l'échelle nationale, la proportion de musiciens ayant démarré la pratique instrumentale avant l'âge de 15 ans s'élève à 70%. (...) En France, un musicien sur cinq abandonne la pratique instrumentale avant l'âge de 15 ans et plus d'un sur deux y met un terme entre 15 et 24 ans. »

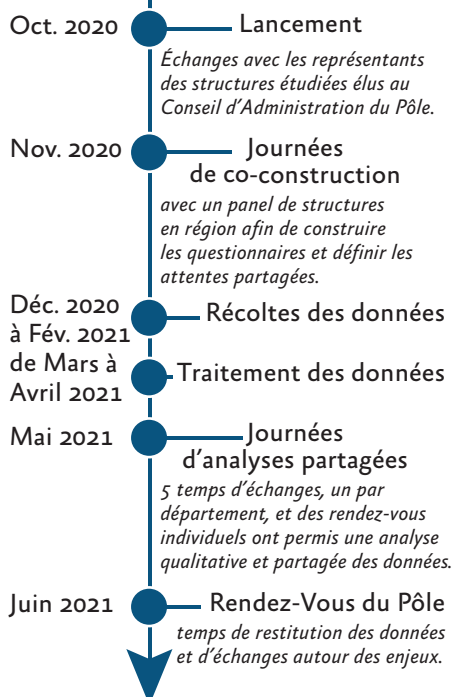
MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la démarche d'Observation Participative et Partagée promue par le Pôle. Celle-ci repose sur l'implication et la participation des acteurs dans le processus de production de connaissances qualitatives et quantitatives relatives à leur activité.

Deux questionnaires ont été diffusés afin d'identifier l'ensemble des acteurs concernés et récolter les données socio-économiques et d'activité 2019. Le premier était à destination des lieux d'enseignement musical et le second regroupait la répétition et l'enregistrement.

Cette étude a permis d'identifier près de 300 structures sur l'ensemble des 3 activités en région. 124 structures ont accepté de répondre à l'un de nos questionnaires. Ce taux de réponse est satisfaisant et permet d'obtenir une bonne représentativité de notre échantillon. Il faut cependant prendre en compte une légère surreprésentation des acteurs les plus structurés.

Phases de l'étude



DONNÉES GÉNÉRALES

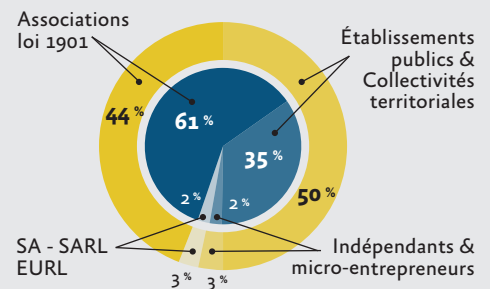
Lieux d'enseignement

204 structures identifiées

80 répondants

Parmi les écoles de musiques répondantes :
71% font exclusivement de l'enseignement musical
25% font également de la répétition
6% font également de l'enregistrement
3% font les 3 activités

Statuts juridiques



lecture : 35% des structures identifiées sont sous statut « public ». Ce type de structures représente 50% des répondants.

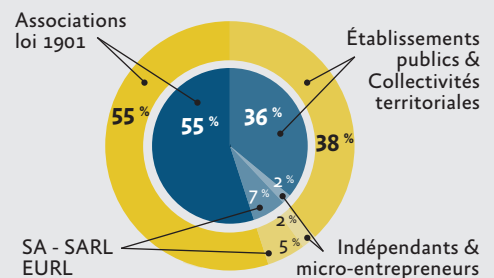
Lieux de répétition

64 structures identifiées

42 répondants

Parmi les lieux de répétition répondants :
24% font exclusivement de la répétition
48% font également de l'enseignement musical
33% font également de l'enregistrement
5% font les 3 activités

Statuts juridiques



lecture : 36% des structures identifiées sont sous statut « public ». Ce type de structures représente 38% des répondants.

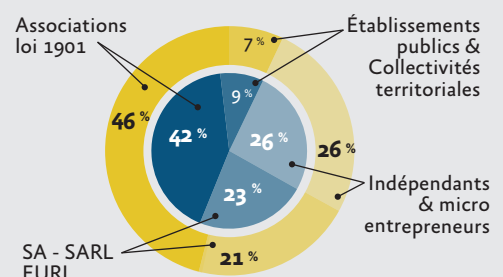
Studios d'enregistrement

72 structures identifiées

39 répondants

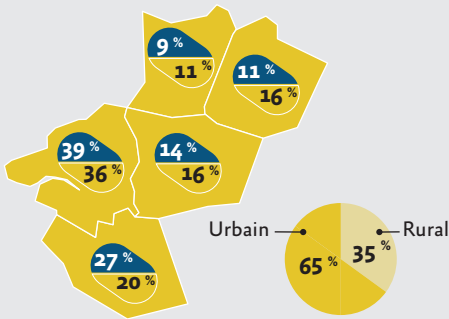
Parmi les studios d'enregistrement répondants :
56% font exclusivement de l'enregistrement
13% font également de l'enseignement musical
36% font également de la répétition
5% font les 3 activités

Statuts juridiques



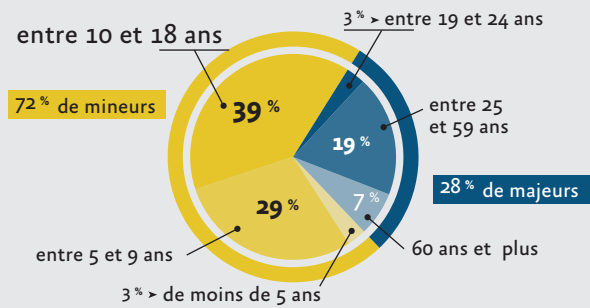
lecture : 9% des structures identifiées sont sous statut « public ». Ce type de structures représente 7% des répondants.

Répartition géographique



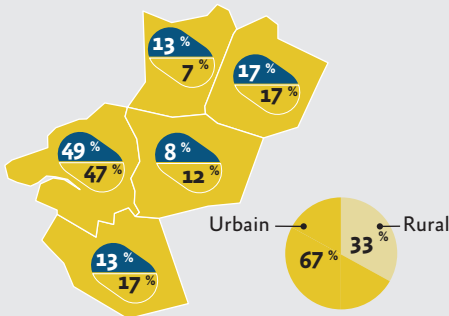
lecture : 27% des structures identifiées sont situées en Vendée. Ce type de structures représente 20% des répondants.

Répartition des inscrits par tranche d'âge



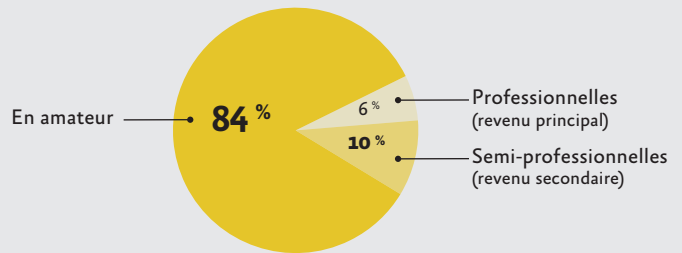
lecture : 72% des élèves des lieux d'enseignement répondants ont moins de 18 ans.

Répartition géographique



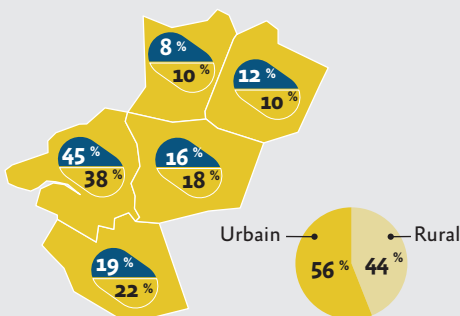
lecture : 13% des structures identifiées sont situées en Mayenne. Ce type de structures représente 7% des répondants.

Répartition des types de pratique des groupes



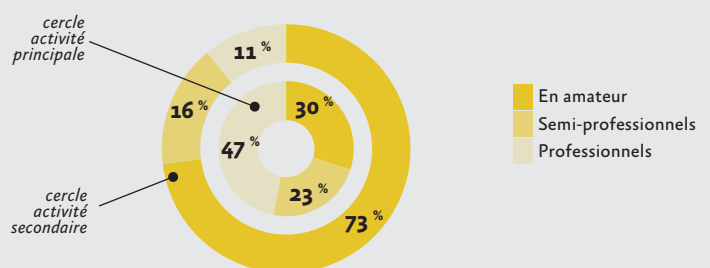
lecture : 84% des groupes ayant répété dans les locaux de répétition répondants pratiquent la musique en amateur.

Répartition géographique



lecture : 12% des structures identifiées sont situées en Sarthe. Ce type de structures représente 10% des répondants.

Répartition des types de pratique des groupes selon le type de structure (part de l'enregistrement dans l'activité)



lecture : 73% des groupes ayant enregistré dans une structure dont l'enregistrement n'est pas l'activité principale pratiquent la musique en amateur.

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT



➤ **1991**
Année médiane
de création

➤ **83 %**

des écoles répondantes
ont un projet d'établissement



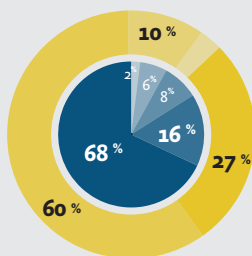
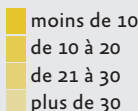
Les écoles de musique sont généralement des établissements structurés qui en tant qu'outils de proximité, maillent les territoires en matière d'enseignement, d'éducation artistique et d'accompagnement des pratiques. Si leur projet d'établissement évoluent depuis plusieurs décennies, leur image reste empreinte d'une ligne pédagogique jugée parfois trop traditionnelle ou considérée comme élitiste. Pourtant, face aux mutations, elles sont de plus en plus sollicitées et leurs missions s'élargissent.

Instruments enseignés

Nombre de familles d'instruments

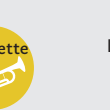
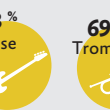
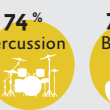
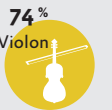
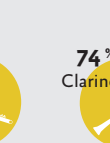
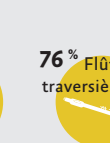


Nombre d'instruments



lecture : 68% des écoles enseignent 5 familles d'instruments.
60% des écoles enseignent entre 10 et 20 instruments.

Les 10 instruments les plus cités :



La musique enregistrée
par ordinateur est
en 17ème position



lecture : 80% des écoles enseignent la guitare électrique.

➤ **21 200 heures**
par semaine

80 écoles représentent
près de 21 200 heures
d'enseignement musical
hebdomadaire.



➤ **205 enseignants**
en musiques actuelles

Les écoles répondantes
comptent 205 enseignants
spécialisés en musiques actuelles,
soit 12% de l'ensemble
des enseignants.



UNE OFFRE D'APPRENTISSAGE DIVERSIFIÉE ET GÉNÉRALISTE

Les écoles sont des lieux d'apprentissage regroupant une large proposition d'enseignements. Différents formats sont proposés : cours d'instrument - individuel le plus souvent, et pratiques collectives (ateliers, orchestres, groupes...). La majorité des écoles interrogées enseignent entre deux et cinq familles d'instruments, avec une prédominance des cordes, des claviers et des percussions.

Ce caractère « généraliste » se confirme par le nombre d'instruments enseignés. **70% des écoles enseignent entre 10 et 30 instruments.** Ce nombre d'instruments évolue en fonction des types d'écoles. 18 instruments en moyenne pour les écoles publiques, 11 pour les écoles associatives. Ce sont majoritairement les conservatoires (cf. page 13) qui

enseignent plus de 30 instruments. Les écoles proposant moins de 3 familles d'instruments et moins de 10 instruments sont les petites structures associatives ou des micro-entrepreneurs.

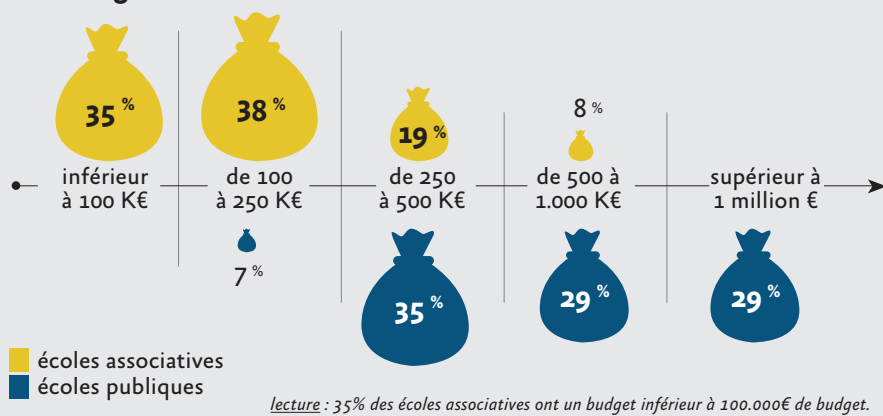
AVEC DE NOUVEAUX FORMATS

Si la guitare et le piano prédominent, de nouveaux formats d'apprentissage se développent. **Une école sur trois propose des cours de MAO** (Musique assistée par ordinateur). Cela témoigne d'une évolution vers de nouvelles formes de pratiques que les établissements doivent prendre en compte. Comme le précise **Michel Hubert**, de l'Elastique à Musique, au Mans : « Il y a une autonomisation de l'apprentissage de la technique musicale, un savoir-faire qui s'est créé à côté de l'enseignement que nous proposons au sein de nos écoles. Il faut donc qu'on puisse se réadapter ».

DES BUDGETS DISPARATES

70% des écoles interrogées ont un budget compris entre 100 000 et 1 million d'euros sur l'année 2018-2019. Les écoles associatives ont en majorité les plus petits budgets, tandis que près de 60% des écoles publiques ont un budget supérieur à 500 000 euros. Ces chiffres sont cependant à prendre avec précaution, du fait des grandes disparités de structuration. A noter que près de 90% des écoles associatives interrogées ont perçu des subventions publiques en 2018-2019. **90% des financements proviennent des villes et intercommunalités.** Moins de 10% des écoles associatives ont perçu des aides de la part de leur département. Elles ne sont pas associées aux Schémas Départementaux des Enseignements Artistiques en Sarthe et en Mayenne (cf. page 13). Du coup, comme l'exprime **Nathalie Le Geay** de l'Elastique à Musique, au Mans : « les écoles de musique associatives se sentent parfois un peu exclues ».

Les budgets des écoles en fonction de leur statut



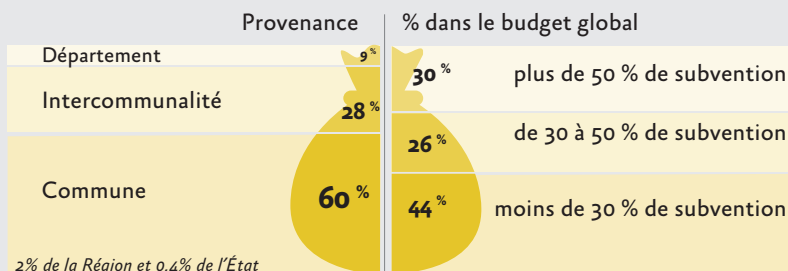
PRÈS DE 32 200 ÉLÈVES INSCRITS

L'ensemble des 80 écoles répondantes ont accueilli près de 32 200 élèves inscrits en 2018-2019. Les écoles publiques accueillent les $\frac{3}{4}$ de l'effectif total. 90% des écoles publiques ont plus de 400 élèves, alors que plus de 60% des écoles associatives en ont moins de 200.

PRATIQUES EN AMATEUR : UN ACCOMPAGNEMENT AVEC PEU DE PERSONNEL DÉDIÉ

Les écoles interrogées disposent d'aménagements spécifiques pour différentes activités complémentaires à l'enseignement. 92% ont des espaces pour répéter. 40% disposent d'aménagements permettant l'enregistrement. Ainsi **les écoles de musique, sont dans 55% des cas, des lieux d'accompagnement des pratiques en amateur.** Elles proposent alors diverses activités : accompagnement à la répétition, à la pratique artistique, à la scène, à l'enregistrement, etc.

Les subventions des écoles associatives



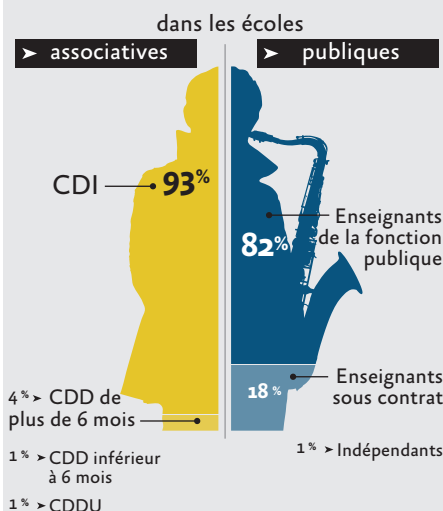
lecture : 60% des subventions pour les écoles associatives, proviennent des communes d'implantation.

lecture : pour 44% des écoles associatives, les subventions représentent moins de 30% de leur budget.

1 643 ENSEIGNANTS POUR 80 ÉCOLES DE MUSIQUE

En cumulé, les 80 écoles interrogées embauchent plus de 1 640 enseignants. Attention, un enseignant peut avoir une activité dans plusieurs écoles. **75% d'entre-eux sont employés dans les écoles publiques.** S'ils peuvent avoir une activité complémentaire de diffusion, ils sont rarement sous le régime de l'intermittence. **La quasi totalité des enseignants ont un cadre d'emploi de permanent.** Ceci exige une forte structuration, alors que 70% des écoles associatives dépendent majoritairement de leurs ressources propres.

Les contrats des enseignants



Cependant, seule une école sur trois missionne au sein de son équipe une ou plusieurs personnes en charge de cet accompagnement. **La plupart du temps, cela représente moins d'un mi-temps.** Cette mission est assurée par la mise à disposition d'heures d'enseignement et non par une personne dédiée. Selon **Jérémie Ramsak**, co-directeur de l'école de musique Loire-Divatte, cela « *questionne les compétences en interne des personnes qui réalisent cet accompagnement et plus largement des équipes pédagogiques* ».

LES LIEUX DE RÉPÉTITION



➤ **1998**
Année médiane
de création

➤ **110 studios**

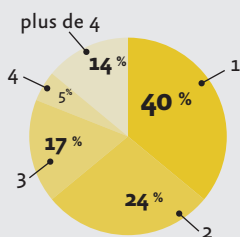
Les 42 structures répondantes
représentent 110 locaux
de répétition.



La répétition est au cœur de la pratique et indispensable pour le jeu en groupe, créer ou préparer la scène. Les locaux dédiés peuvent être gérés par des acteurs spécialisés, mais sont souvent intégrés aux écoles de musique ou aux salles de concerts.

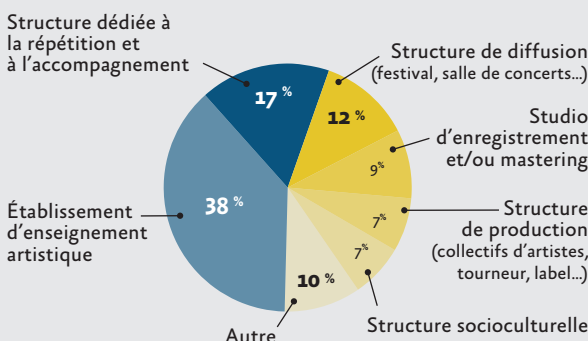
Ce sont parfois de véritables lieux de vie et d'information, mais ils répondent avant tout aux besoins d'espaces accessibles et adaptés permettant une pratique sans risque de provoquer des nuisances sonores. De ce fait, les besoins diffèrent selon les lieux et les territoires urbains ou ruraux.

Nombre de lieux de répétition par structure



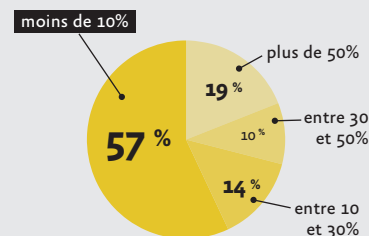
lecture : 40% des répondants possèdent un unique local de répétition.

Types de structure



lecture : 17% des structures de répétition sont des structures exclusivement dédiées à la répétition et à l'accompagnement.

Part de l'activité de répétition sur l'ensemble de l'activité



lecture : pour 57% des structures, la répétition représente moins de 10% de l'ensemble de leurs activités

➤ **93.000 heures**
de répétition
sur l'année 2019



DES STRUCTURES PLURIACTIVES

Pour la plupart des structures, la répétition est une activité intégrée à un projet plus global. 17% d'entre elles sont exclusivement dédiées à la répétition et à l'accompagnement. **En moyenne, les structures interrogées réalisent 6 activités différentes.** Les structures qui portent une activité d'accueil de répétition sont donc souvent des établissements d'enseignement artistique (38%), ou d'autres acteurs de la filière, notamment des structures de diffusion.

pétition, et 70% mettent à disposition des salles de cours pour les groupes de musique ne participant pas aux activités pédagogiques.

UNE MAJORITÉ DE PETITS LIEUX

Les acteurs de la répétition disposent majoritairement de peu de locaux pour la répétition, soit en moyenne 3 lieux. Cependant, certaines structures spécialisées ont une dizaine de studios voire plus comme le Silo au Mans, la Cerclère à Angers ou Tremolino à Nantes. Dans la grande majorité des cas, les locaux sont des studios dédiés à la répétition musicale, mais parfois, les structures mettent à disposition des espaces dédiés à la diffusion (scènes, auditoriums), ou des lieux polyvalents (salles municipales, studios pluridisciplinaires, etc), ou encore des salles de cours (écoles de musique).

➤ **1200 groupes**

Plus de 1200 groupes ont répété en 2019, soit une estimation à 4 700 musiciens.

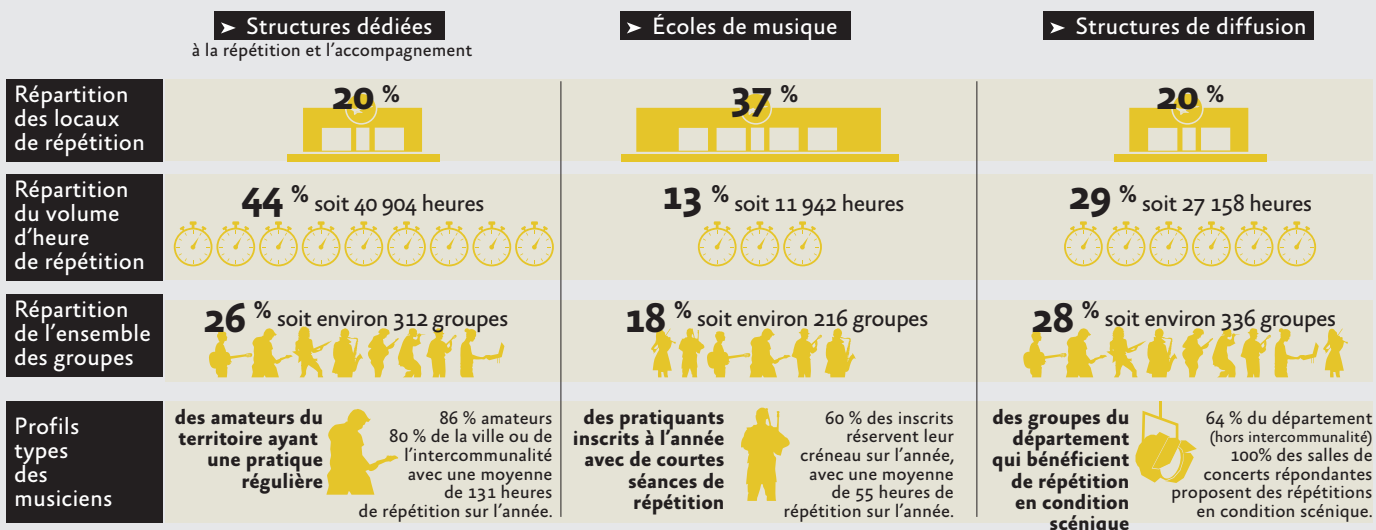


➤ **15%**
de femmes

15% des personnes ayant répété au sein d'un studio en 2019 sont des femmes.

Cependant, pour ces structures non spécialisées, la répétition est une activité complémentaire. Elle représente généralement moins de 10% de l'ensemble de leur activité. Les écoles de musique sont celles qui possèdent le plus de locaux : 38% disposent de studios dédiés à la ré-

Répartition de l'activité de répétition, selon les types de structure & Profils des musiciens



lecture : 20% des locaux de répétition sont situés dans les structures dédiées. Ces dernières réalisent 44% du volume total d'heures de répétition de l'échantillon et accueillent 26% des groupes.

93 000 HEURES DE RÉPÉTITION

Si les structures spécialisées dans la répétition et l'accompagnement sont peu nombreuses (17% du nombre de structures répondantes), ce sont bien elles qui assurent la part la plus importante de l'activité en région. 44% des heures de répétitions recensées ont été réalisées au sein de ces structures. Les établissements d'enseignements artistiques représentent seulement 13% des heures réalisées en 2019, et les lieux de diffusion 29%.

UN ÂGE MOYEN DES USAGERS QUI AUGMENTE

Les studios interrogés ont très souvent un fort lien avec les services « jeunesse » des communes, qui parfois eux-mêmes mettent à disposition des locaux. Cependant, **il semblerait que la répétition en studio soit de moins en moins pratiquée par les « jeunes » mais majoritairement par des groupes de musique dont les membres sont trentenaires ou quarantenaires.**

Valentin Pirio, à propos des usagers du studio Aubin d'son, à Saint-Aubins-Châteaux, indique ainsi que « *les musiciens de nos locaux ne sont pas des jeunes. La moyenne d'âge de nos usagers est de 33 ans* ».

UNE MOINDRE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

L'augmentation de l'âge des musiciens témoigne d'une durabilité de la pratique. Mais ces groupes « moins jeunes » semblent aussi moins en demande d'accompagnement. Plus de la moitié des structures proposent un accompagnement des projets « à la demande ». Dans ces lieux, les acteurs constatent, comme **Victor Peslerbe** du studio Aubin d'son (44), que « *les groupes cherchent de plus en plus un local équipé et adapté plutôt qu'un véritable accompagnement des pratiques en amateur* ». D'ailleurs, selon **Nicolas Bongrand**, chargé de l'accompagnement à Superforma au Mans, « *de plus en plus de structures développent leur offre vers des projets à vocation professionnelle, car ces musiciens sont plus impliqués et réactifs. Alors que, le lien avec les amateurs - du fait de l'autonomisation de leur pratique - a évolué : il semble plus distant et ponctuel. Cela vient questionner les dispositifs les concernant, la représentation qu'en ont certains musiciens (la légitimité de se faire accompagner, la peur du formatage artistique, etc.), et notre capacité à communiquer sur nos objectifs d'accompagnement* ».

DES PRATIQUES EN EVOLUTION

Le fait que les usagers des studios de répétition soient de moins en moins

jeunes peut aussi s'expliquer par l'évolution des pratiques musicales. Selon **Thibault Roy**, directeur de la Balinière à Rezé : « *les jeunes ne vont plus vers les studios de répétition car les pratiques musicales les plus récentes ne nécessitent pas toujours de lieux dédiés* ». Et, en effet, la plupart des studios sont équipés pour des esthétiques telles que le rock, la chanson, la variété, le jazz... avec un backline comprenant sono, ampli guitare/basse, batterie, piano, micros, câbles... Ils sont moins bien équipés pour les musiques électroniques ou le hip-hop alors que lors de cette dernière décennie, ces genres musicaux sont devenus très populaires chez les jeunes ligériens - comme l'a montré l'étude « Les rapports des jeunes à la musique à l'ère numérique »¹.

Face à ce constat, les écoles de musique veulent évoluer comme l'affirme **David Morand**, directeur de l'École de musique et danse de Vertou : « *Il est nécessaire d'agir pour que les lieux et les projets s'adaptent à ces nouvelles pratiques musicales* ». « *Il faut repenser nos modèles sans quoi nos lieux disparaîtront* » complète **Jérémy Ramsak**, directeur de l'École de musique Loire-Divatte.

1 - Étude : « Rapports des jeunes à la musique à l'ère numérique » - le Pôle - 2015.

LES STUDIOS D'ENREGISTREMENT



► **2011**
Année médiane
de création

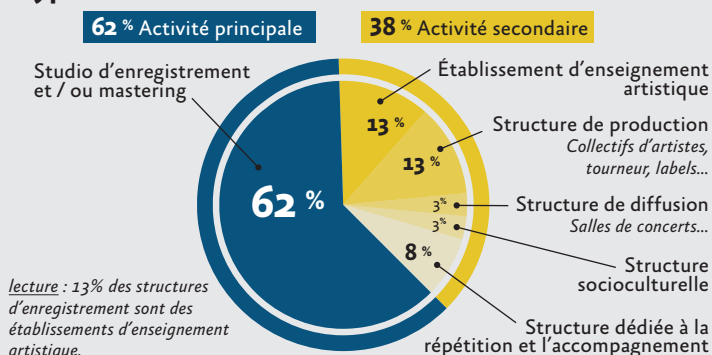
► **440 enregistrements**

Près 440 enregistrements musicaux ont été réalisés en 2019, dont 60% en studios professionnels.

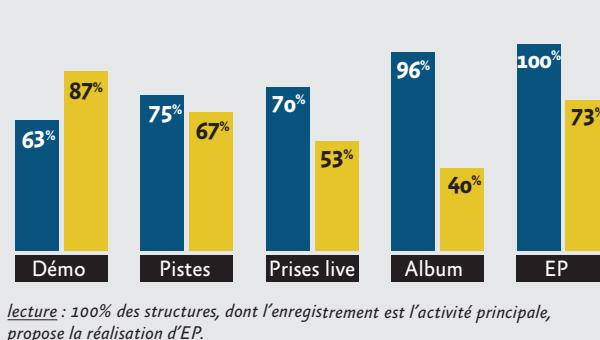


Qu'il se fasse dans un cadre pédagogique, de pré-production ou de production d'albums, l'enregistrement est une phase incontournable de la pratique musicale, professionnelle ou en amateur. Selon notre étude « Vous êtes musiciens ? »¹, 70% des musiciens ligériens enregistrent au moins une fois par an. Cela représente un aboutissement ou une étape-clé dans un parcours de création. Pour autant, les studios dédiés sont peu identifiables du fait de l'isolement d'une part importante des acteurs qui portent cette activité en tant qu'indépendant.

Types de structure



Services d'enregistrement proposés



► **Peu d'emploi permanent**



60% font appel à des ingénieurs du son indépendants au cours de l'année

DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURES ...

Parmi les structures répondantes, deux typologies d'acteurs se dessinent. Les studios « spécialisés », d'une part, pour lesquels l'enregistrement représente l'activité ou une des activités principales. Ce sont majoritairement des sociétés commerciales, des indépendants et dans une moindre mesure des associations. En moyenne, les studios spécialisés réalisent deux autres activités. Les plus cités sont : l'accueil en résidence, la production, l'édition phonographique, les prestations techniques, et l'accompagnement.

Les structures « pluriactives » d'autre part, dont l'activité d'enregistrement est une activité secondaire. Pour celles-ci, l'enregistrement représente moins de 20% de l'activité globale. Cette catégorie regroupe plusieurs types de structures : les établissements d'enseignement artis-

tique, les structures de production, celles de diffusion, les structures socioculturelles, et les structures dédiées à la répétition et à l'accompagnement.

... POUR DES FINALITÉS DIFFÉRENCIÉES

Toutes les structures interrogées proposent leur service d'enregistrement en prestation. Cependant, des deux typologies d'acteurs identifiés résultent plusieurs modalités d'enregistrement. Les structures professionnelles proposent plus souvent un service d'enregistrement, de mixage et de mastering pour EP ou album. La plupart du temps, elles proposent également d'autres formats d'enregistrement (voix parlé, audiovisuel, etc).

A l'inverse, 100% des structures « pluriactives » mettent à disposition leurs studios d'enregistrement dans

1 - Étude « Profils et Conditions de vie des musiciens » réalisée par le Pôle et la Fraca-Ma en juin 2017.

le cadre d'une autre activité. L'enregistrement relève moins, dans ce cas, d'un service commercial que de **la mise à disposition de studios dans le cadre d'un accompagnement ou d'activités pédagogiques** (notamment pour les écoles de musique). En ce sens, elles proposent des formats d'enregistrement plus courts, pouvant correspondre notamment à de la pré-production ou de la démo, afin de préparer un futur enregistrement dans un studio professionnel, comme le précise **Chloé Nataf**, de Trempolino : « *Nous disposons, en plus de nos studios de répétition, d'un studio d'enregistrement qui est exclusivement dédié à la pré-production et n'a pas de visée professionnelle. L'objectif n'est pas de faire de la concurrence aux studios pros* ». Ces équipements sont aussi utilisés dans un cadre pédagogique, comme le précise **Jérôme Binet Bos** de la Maison des arts de Saint-Herblain (Studio Terminus 3) : « *nous mettons à disposition nos studios d'enregistrement afin que les groupes puissent apprendre à enregistrer* ».

DES PETITS ÉQUIPEMENTS EN MAJORITÉ

Dans l'ensemble, les structures interrogées sont équipées d'un seul studio d'enregistrement : soit une régie de contrôle et une cabine de prise de son. Les plus gros équipements se trouvent au sein des studios professionnels. Ceux-ci sont équipés de matériel semi-professionnel ou professionnel, afin de répondre aux besoins des groupes. A l'inverse, les structures « pluriactives » disposent plus souvent d'équipements semi-professionnels.

2/3 PROPOSENT UN ACCOMPAGNEMENT

Dans les studios « spécialisés », l'accompagnement ne se fait pas, dans la majorité des cas, de façon formalisée et relève le plus souvent des demandes et besoins exprimés par les groupes qui viennent y enregistrer. D'ailleurs, il n'y a pas de personnel chargé de cette mission dans ces structures. Pour les autres structures, l'enregistrement s'inscrivant dans un parcours d'accompagnement, celui-ci est plus formalisé.

Les sujets sur lesquels portent les accompagnements, sont le plus souvent la technique, la pratique artistique et la structuration des groupes.

PEU D'EMPLOIS PERMANENTS

Les studios « spécialisés » sont une minorité à avoir recours à l'emploi salarié (5 sur 24), ce qui peut s'expliquer notamment par la forte représentation d'indépendants et de sociétés commerciales aux petits effectifs. L'activité d'enregistrement fonctionne au projet : **60% des studios spécialisés font appel à des ingénieurs du son en micro-entrepreneuriat au cours de l'année 2019**. Par ailleurs, lorsque la structure a recours au salariat, cela représente des ressources humaines modestes (moins de 3 salariés).

La diversité des réalités que recouvre l'enregistrement ne nous permet pas d'évaluer la dimension économique de cette activité. En effet, pour les structures « spécialisées », nous observons

des budgets allant de 1 000 à 100 000 euros en 2019. Et, comme pour l'activité « répétition », il est difficile d'évaluer la part budgétaire accordée à l'enregistrement au sein des structures « pluriactives ».

BESOIN D'INTERCONNAISSANCE

Les studios « spécialisés » orientés vers un public professionnel sont des acteurs relativement isolés des autres composantes de la filière sur leur territoire. **92% d'entre eux ne font partie d'aucun réseau, d'aucune fédération professionnelle et d'aucun syndicat**. Le besoin d'interconnaissance et d'inclusion est très important comme le précise **Yves Jaget**, du studio Mix à l'eau de mer, à Saint-Nazaire : « *les lieux et les métiers de l'enregistrement ne sont pas identifiés par les différents acteurs. Il pourrait être intéressant de travailler plus en coopération* ».

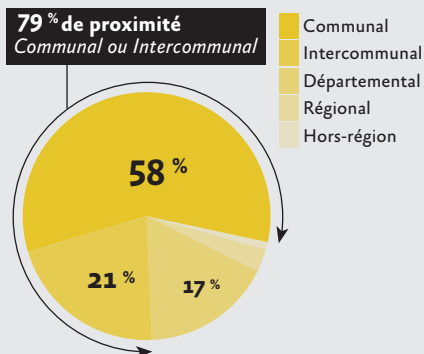
2 types de structures d'enregistrement

	Studios spécialisés dont l'activité principale est l'enregistrement	Structures pluriactives dont l'activité d'enregistrement est secondaire
Statuts juridiques	Plutôt des SARL et des indépendants	Plutôt des associations
Nombre moyen d'activités	3	5
Services proposés	Service d'enregistrement Mixage & mastering	Pré-prod et enregistrements pédagogiques
Accompagnement	Non formalisé	Formalisé
Ouvert aux pratiques	Tous types	Plutôt en amateur et semi-professionnels
Publics accueillis en majorité	Professionnels	En amateur
Principale provenance des publics	Région et hors région	Local et départemental

L'ANCRAGE TERRITORIAL

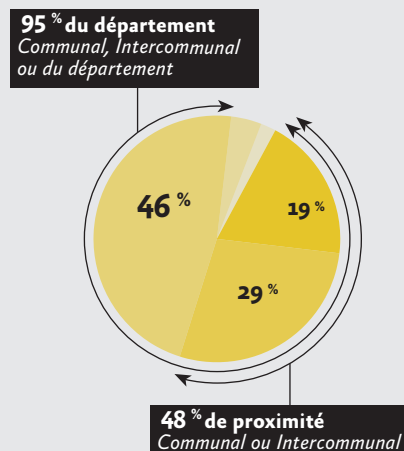
Provenance des publics

des lieux d'enseignement



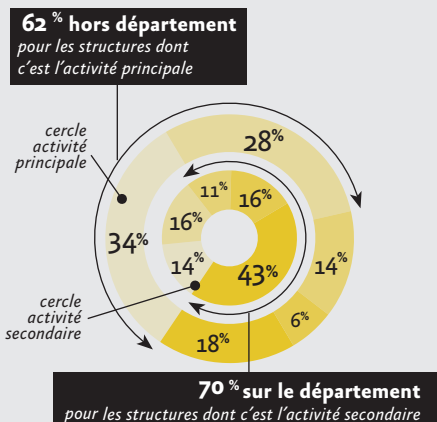
lecture : 21% des élèves des structures répondantes proviennent de la commune de l'école de musique.

des locaux de répétition



lecture : 46% des groupes qui répètent dans les structures répondantes proviennent du département du lieu (hors intercommunalité).

des studios d'enregistrement



lecture : pour les structures dont l'enregistrement est l'activité principale, 18% des groupes proviennent de la commune.

Les lieux de pratiques musicales participent au dynamisme des scènes musicales locales. Selon leur positionnement, leur projet et leur finalité, leur rayonnement sera plus ou moins étendu : **L'enseignement est avant tout local ; La répétition a une portée plus départementale ; Les studios d'enregistrement spécialisés sont plutôt régionaux voire nationaux ; Ceux ayant des visées plus pédagogiques touchent un public local. Les spécificités territoriales sont nombreuses, du fait - notamment - des politiques départementales en la matière.**

L'ENSEIGNEMENT, POUR UN PUBLIC JEUNE DU TERRITOIRE

L'ENREGISTREMENT, DU LOCAL AU NATIONAL

Dans les écoles de musique, 72% des élèves ont moins de 18 ans, et plus de 70% d'entre eux proviennent de la ville ou de l'intercommunalité d'implantation. Ces chiffres sont à relier avec les politiques tarifaires. **Elisabeth Hodebert** de l'Elastique à Musique, au Mans, regrette que « le coût de la pratique musicale soit si élevée pour les adultes ». Pour **Thibault Roy**, directeur de la Balinière à Rezé, « les écoles n'ont pas assez de professeurs pour ouvrir les cours aux adultes ».

LA RÉPÉTITION, SURTOUT POUR DES GROUPES LOCAUX

La répétition est une pratique locale. Près de la moitié des groupes proviennent de la ville ou de l'intercommunalité d'implantation des studios, et 95% des groupes proviennent du département. D'ailleurs, selon l'étude sur « Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires » de la Fédélima (2020) : « Les musiciens répètent en moyenne une fois par semaine, pour une durée de 2h45, à 6 km de leur domicile ». Les locaux doivent donc être accessibles – potentiellement sans voiture – pour permettre une pratique régulière et indépendante. Selon l'âge des musiciens et le type de pratique, les distances parcourues seront plus ou moins importantes.

La majorité des structures interrogées proposent leur service d'enregistrement à des projets « amateurs » ou semi-professionnels. L'enregistrement de projets professionnels est surtout réalisé par les studios spécialisés pour lesquels près de la moitié des usagers sont des groupes professionnels. A contrario, dans les structures « pluriactives » proposant de l'enregistrement, plus de 70% des musiciens pratiquent en amateur. Ces finalités jouent sur l'origine géographique des musiciens. Les professionnels se déplacent plus pour enregistrer au sein de structures spécialisées. Ainsi, plus de la moitié des groupes ayant enregistré dans un studio spécialisé ne viennent pas du département d'implantation, alors qu'au sein des structures « pluriactives », la majorité des groupes sont originaires de la ville ou de l'intercommunalité d'implantation, et les deux tiers du département.

DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Selon les activités, de grandes disparités sont observables en fonction des départements. Concernant la répétition, la moitié de l'offre régionale se situe en Loire-Atlantique. Par ailleurs, dans les bassins urbains, certains équipements bénéficient d'une forte visibi-

lité comme Trempolino à Nantes (44), le VIP à Saint-Nazaire (44), Le Silo au Mans (72), ou les studios du Chabada à Angers (49). Ces lieux sont très sollicités mais peinent parfois à répondre à la demande, comme en témoigne **Paul Lelièvre** du 122 à Angers pour qui « *les musiciens continuent de ressentir un vrai besoin de lieux d'accueil pour leur pratique artistique* ».

Certains territoires ruraux ne disposent que de très peu de lieux, mais cela n'est pas toujours ressenti comme un manque. **Charlène Houdayer**, du 6par4 à Laval, témoigne qu'« *en Mayenne, le nombre de lieux de répétition reste cohérent avec les besoins* ». Pour elle, « *le nombre de structures est compensé par le travail en réseau* ». En Sarthe, le Conseil départemental cherche, depuis 2014, à doter les établissements d'enseignement de studios de répétition pour les musiques actuelles (cf. page 11). L'objectif est notamment d'améliorer la qualité acoustique et l'accompagnement des pratiques¹.

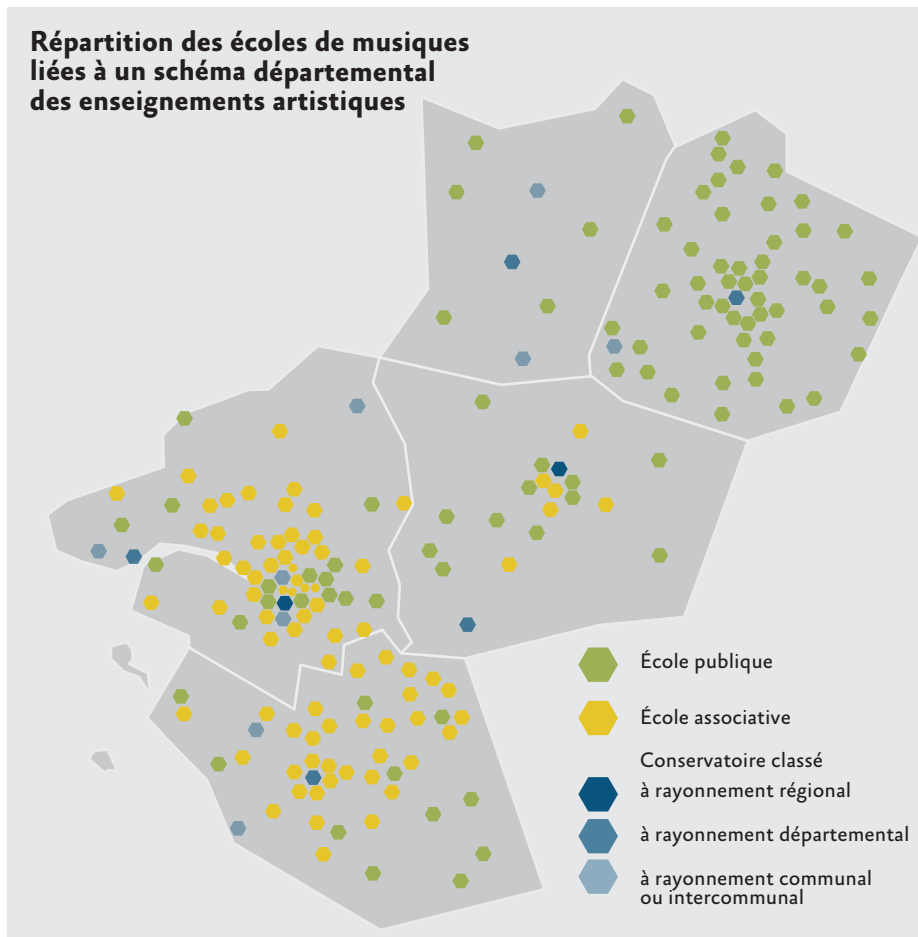
UN FORT MAILLAGE DE L'ENSEIGNEMENT EN RÉGION

Concernant l'enseignement musical, la région est très maillée avec plus de 200 structures de tailles et statuts différents. Notons la présence de 16 établissements classés « conservatoires » selon leur rayonnement par l'Etat : 9 communaux (CRC) ou intercommunaux (CRI), 5 départementaux (CRD) ou 2 régionaux (CRR). Plus globalement, les cursus au sein des écoles s'inspirent ou s'appuient sur le schéma d'orientation du Ministère de la Culture pour les conservatoires, et ses quatre cycles : l'éveil (l'initiation), le 1er cycle qui correspond au début d'une pratique instrumentale, le 2e cycle de consolidation des bases (renforcement des pratiques collectives), le 3e cycle d'approfondissement (« amateurs éclairés »). L'ensemble de cette offre répond à un double objectif : favoriser la pratique en amateur et former des élèves qui se dirigeront ensuite vers l'enseignement supérieur². Mais, diverses formes

d'apprentissages, plus spontanées ou horizontales, sont aussi expérimentées largement. Selon Opale³, le hors-cursus tend d'ailleurs à se développer avec des cours à la carte.

LES SCHÉMA DÉPARTEMENTAUX DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES (SDEA)

L'enseignement artistique constitue un enjeu majeur pour les collectivités. Face à l'hétérogénéité de l'offre, depuis 2004, les conseils départementaux ont pour mission d'organiser l'enseignement artistique et les pratiques en amateur. Ils le font au travers de Schéma Départementaux des Enseignements Artistiques (SDEA), et jouent un rôle majeur pour financer l'enseignement en complémentarité de l'échelon communal. L'objectif est de renforcer l'organisation intercommunale de l'activité. Le SDEA de Mayenne est de ce point de vue très abouti. Les habitudes de coopération y sont fortes et encouragées. La Mayenne est d'ailleurs, comme la Loire-Atlantique, dotée d'une agence départementale qui porte une fonction d'animation et soutient la professionnalisation des équipes. Pour **Anne Garzuel** de Musique et Danse en Loire Atlantique : « *l'objectif est de soutenir et renforcer la structuration des différents établissements au sein des départements* ». Ainsi, les SDEA répondent aux objectifs de formation des pratiquants, de diversification des disciplines, de partenariat avec l'Education nationale, et de lien avec la vie culturelle locale. Mais chaque schéma a ses spécificités en termes de financement et d'éligibilité (par exemple, avec la place accordée ou non aux associations...), ceci en fonction des réalités du territoire. Le département de Vendée place notamment l'éducation artistique et culturelle comme une priorité. Ces schémas servent à créer du lien entre les écoles, mais les acteurs continuent d'exprimer, sur certain territoire, un fort besoin d'interconnaissance.



1 - Sarthe : Schéma départemental des enseignements artistiques. 2017-2019 : un outil de développement territorial évolutif.

2 - Site du Ministère de la Culture et de la Communication.

3 - L'école de musique associative. Opale, 2016.

LES COOPÉRATIONS

► coopération entre pairs

56 % des écoles de musique réalisent des partenariats avec d'autres lieux d'enseignement.

28 % des studios d'enregistrement avec d'autres studios.



17 % des locaux de répétition avec d'autres locaux de répétition.

chiffres sur l'ensemble de l'échantillon

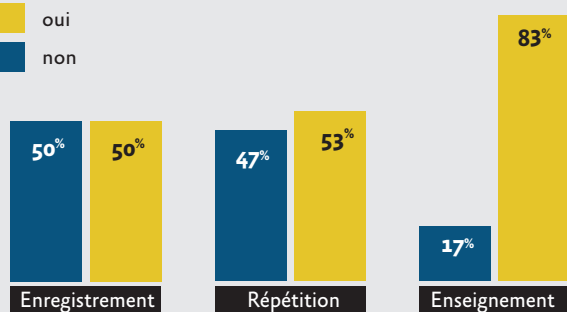
Les coopérations renforcent l'impact des actions réalisées. A l'échelle locale et départementale, beaucoup de partenariats se nouent entre acteurs de l'écosystème culturel, ou avec d'autres acteurs du champ social. Plus globalement, selon les ressources humaines, la visibilité des projets, leur autonomie et l'étendue des activités internes, la nécessité d'établir des liens... les acteurs seront plus ou moins volontaires et disponibles pour nouer des coopérations avec leur environnement.

Répartition des structures

en fonction des partenariats

structures qui réalisent des partenariats dans le cadre de leur activité

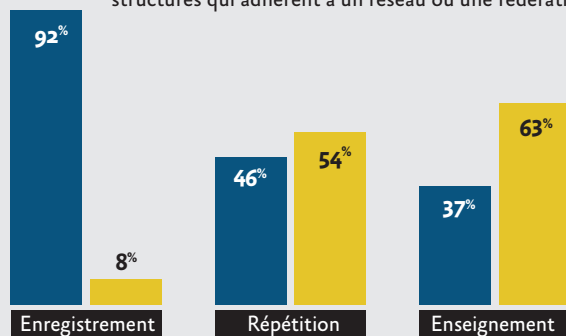
oui
non



lecture : 83% des lieux d'enseignement réalisent des partenariats.

en fonction des adhésions à un réseau

structures qui adhèrent à un réseau ou une fédération



lecture : 92% des lieux d'enregistrement ne sont dans aucun réseau.

DES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DES DÉPARTEMENTS

Les relations partenariales entre les différentes activités sont réalisées avec des acteurs locaux à l'échelle du département. Ces partenaires sont culturels, éducatifs, ou sociaux. Ce sont majoritairement des acteurs bien identifiés dans la filière.

83% des écoles de musique répondantes précisent réaliser des partenariats dans le cadre de leur activité d'enseignement. Il s'agit majoritairement de coopérations avec des structures culturelles : structures de diffusion, associations de pratiques en amateur, structures socio-culturelles. Des coopérations sont également mises en place avec des structures sanitaires et sociales (EHPAD...).

Ces relations partenariales concernent les trois quarts des écoles associatives et l'ensemble des écoles publiques. Elles prennent la forme d'interventions dans les structures, d'organisation de concerts, master class... dans le cadre d'actions culturelles mais aussi d'actions d'EAC (Education artistique et Culturelle).

Au delà de leur activité d'enseignement, les écoles mettent en place une multiplicité de projets avec les acteurs de leur territoire. Ces projets sont parfois encouragés par les Schémas Départementaux des Enseignements Artistiques (SDEA), qui soutiennent l'EAC et la mise en lien des acteurs sur le territoire, mais les partenariats peuvent parfois être freinés ou limités par un manque de ressources humaines pour en assurer le suivi.

En ce qui concerne la répétition, plus de la moitié des structures réalisant cette activité ont instauré des partenariats avec un ou plusieurs établissements d'enseignement musical (43%), des structures socioculturelles (36%) et des associations de pratiques en amateur (29%).

Les studios d'enregistrement quant à eux semblent moins concernés par les coopérations locales (1 sur 2).

PEU DE RELATION AVEC LES LUTHIERS

Les 80 écoles étudiées représentent un parc instrumental de plus de 7 000 instruments. Il y a un enjeu sur la manière de se procurer et d'entretenir ces instruments, et de créer du lien avec les luthiers du territoire. Comme souligné



➤ **7300**
instruments

90% des écoles possèdent un parc instrumental soit 7300 instruments sur l'ensemble des répondants.

dans une enquête précédente, 240 acteurs de la facture instrumentale sont présents sur le territoire ligérien, et 70% d'entre eux travaillent avec les écoles de musique et conservatoires. Seule une école sur cinq affirme coopérer avec les luthiers de la région. Pourtant, il y a un véritable enjeu de développement durable et de préservation des savoir-faire autour de l'entretien et la sauvegarde des instruments¹.

¹ - Depuis 1975, la CITES (Convention sur le commerce international des espaces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction) contrôle les bois utilisés pour la fabrication d'instruments de musique, cela incite les fabricants à adopter des pratiques écoresponsables et à inscrire la pratique musicale dans une économie circulaire.

LES RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

Près de deux tiers des écoles interrogées font partie d'un ou plusieurs réseaux et/ou fédérations professionnelles, à différentes échelles territoriales. Notamment au sein de réseaux comme l'ANSEP2A, Conservatoires de France, Confédération Musicale de France, la Fédération Française de l'Enseignement Artistique ou encore le Pôle. A l'échelle des départements, des liens entre directeurs d'écoles de musique se sont aussi renforcés, notamment sous l'impulsion des SDEA.

A l'inverse, pour les acteurs de la répétition, il n'existe pas vraiment de réseau spécifiquement dédié. Ils s'inscrivent dans des réseaux plus large de la filière musicale (Fédélima, Le Pôle,...).

Les studios d'enregistrement professionnels quant à eux sont des acteurs qui restent plutôt isolés des autres composantes de la filière sur les territoires : 92% ne font partie d'aucun réseau, ni d'aucune fédération professionnelle ou syndicat. Il est d'autant plus important

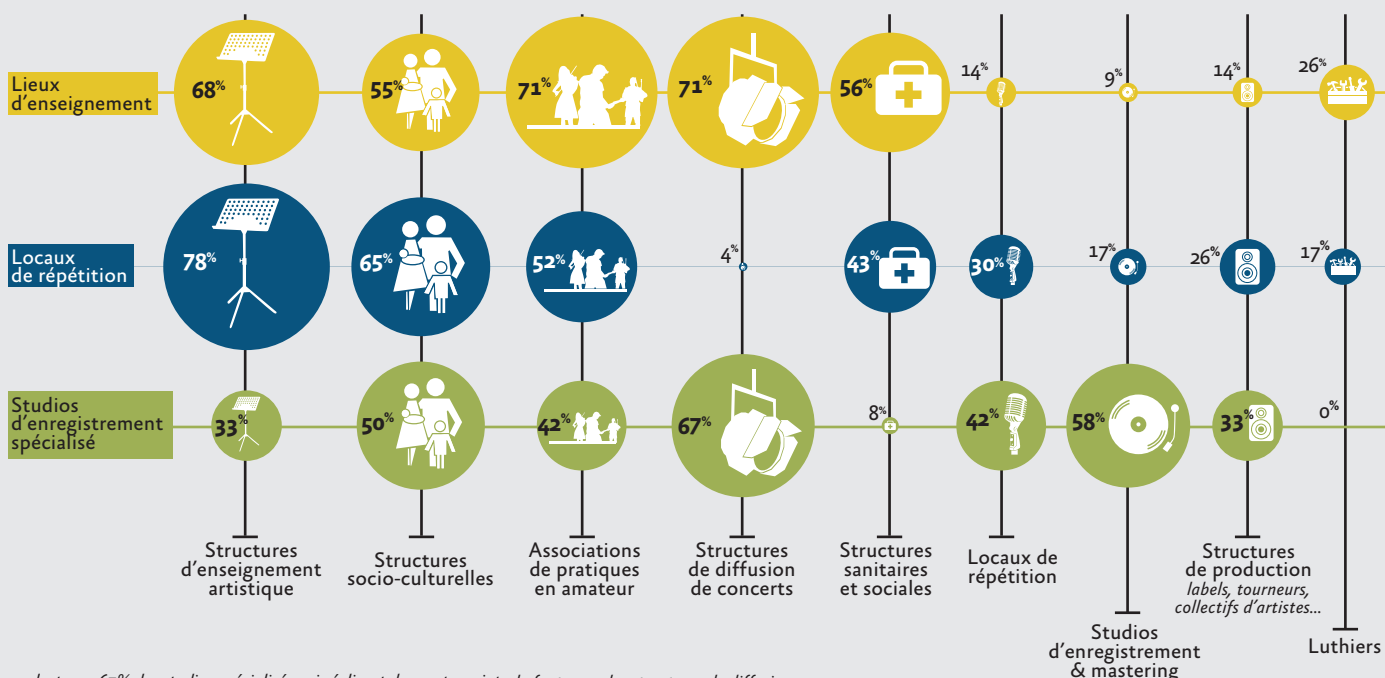
de prendre connaissance de leur fonctionnement pour pouvoir les inclure dans des projets collectifs et des coopérations transversales.

PRÉVENTION DES RISQUES

La prévention des risques représente un enjeu fort de coopération. Cependant, seulement une minorité des structures répondantes réalisent des actions de prévention. La moitié des lieux de répétition, moins de la moitié des lieux d'enseignements, et moins d'un tiers des studios d'enregistrement le font sur le thème des risques auditifs. Lorsqu'elle existe, la prévention se traduit par l'équipement de salles (dbmètres, bouchons...), de la transmission d'informations ou des interventions d'associations ou collectifs spécialisés (Audition Solidarité, Peace and Love, Le Pôle...). Il y a pourtant une volonté des acteurs à se saisir de cet enjeu, comme **Jean-Christophe Praud**, musicien - enseignant et coordinateur musiques actuelles à l'Ecole de musique intercommunale Sud Vendée littoral, pour qui, « *il serait intéressant d'intégrer ce volet à la formation des enseignants sur le long terme* ».

Répartition des partenaires selon les lieux de pratiques

Résultats obtenus sur l'échantillon de structures qui réalisent des partenariats



lecture : 67% des studios spécialisés qui réalisent des partenariats, le font avec des structures de diffusion.

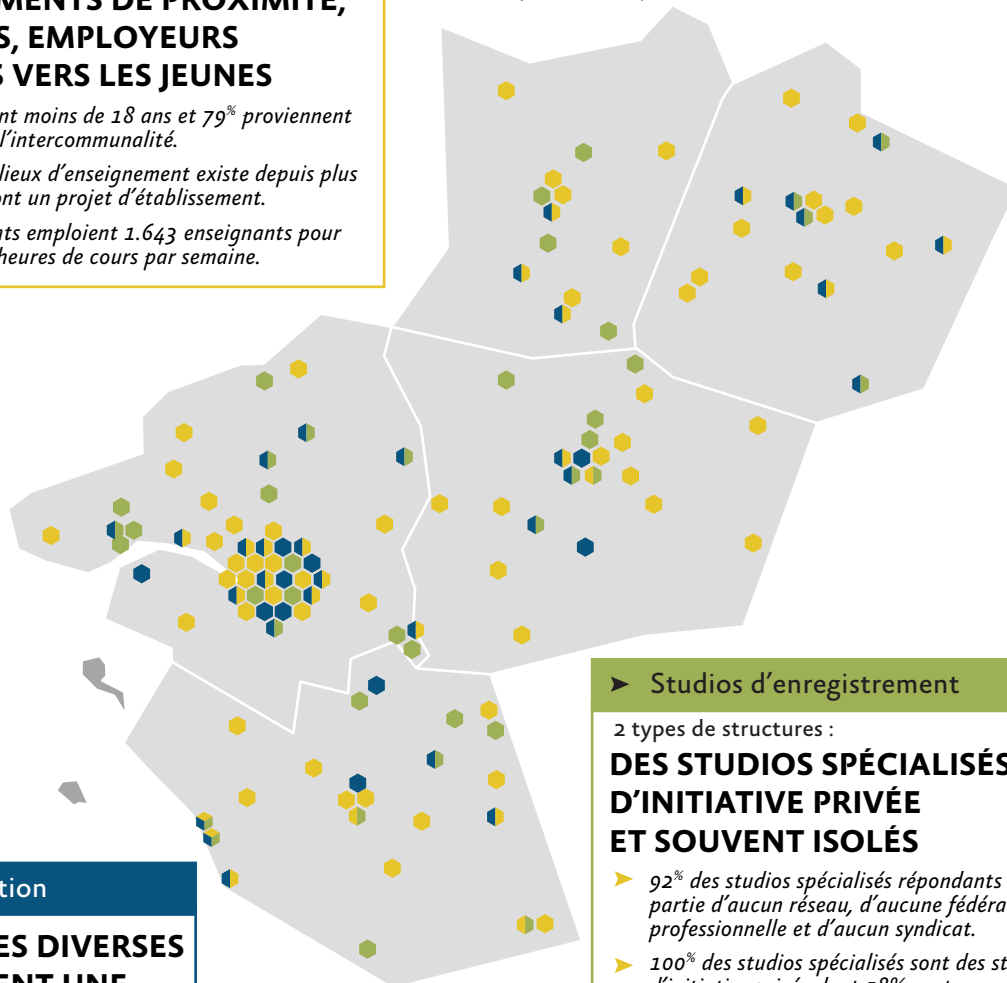
Répartition et types de profils des répondants

► Lieux d'enseignement

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ, STRUCTURÉS, EMPLOYEURS ET TOURNÉS VERS LES JEUNES

- 72% des élèves ont moins de 18 ans et 79% proviennent de la ville ou de l'intercommunalité.
- La majorité des lieux d'enseignement existe depuis plus de 20 ans. 83% ont un projet d'établissement.
- Les 80 répondants emploient 1.643 enseignants pour réaliser 21.200 heures de cours par semaine.

- Lieu d'enseignement musical
- Structure de répétition
- Studio d'enregistrement
- Structure de répétition et d'enseignement
- Structure de répétition et d'enregistrement
- Structure d'enseignement et d'enregistrement
- Structure ayant les 3 activités



► Locaux de répétition

DES STRUCTURES DIVERSES QUI DÉVELOPPENT UNE ACTIVITÉ CONNEXE AU PROJET GLOBAL

- Seul 17% des répondants sont des structures exclusivement dédiées à la répétition. Ces structures possèdent 20% des locaux et proposent 44% du volume total d'heures de répétition.
- Une structure sur deux a au sein de son équipe une personne en charge de l'accompagnement des pratiques.

► Studios d'enregistrement

2 types de structures :

DES STUDIOS SPÉCIALISÉS D'INITIATIVE PRIVÉE ET SOUVENT ISOLÉS

- 92% des studios spécialisés répondants ne font partie d'aucun réseau, d'aucune fédération professionnelle et d'aucun syndicat.
- 100% des studios spécialisés sont des structures d'initiative privée dont 58% sont en société ou indépendants.

DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT QUI PROPOSENT UNE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

- 73% des groupes ayant enregistré dans ces studios, sont des groupes amateurs.
- 25% des studios d'enregistrement sont situés dans des lieux d'enseignement ou dédiés à la répétition et l'accompagnement.

Réalisation

Cette enquête a été réalisée par Le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire (le Pôle). Par Marion Tourrier Légise (chargée d'études), avec l'appui d'Elodie Wable et Julien Deroo, sous la direction de Vianney Marzin.

Remerciements

Le Pôle remercie, pour leur participation à cette étude, l'ensemble des acteurs de la filière qui ont pris le temps d'y répondre ainsi que les structures qui ont contribué à construire et relayer les questionnaires. Un remerciement tout particulier est fait aux équipes du Collectif RPM,

de Mayenne Culture, de Musique et Danse en Loire Atlantique, du département de la Sarthe et de Vendée, de la ville d'Angers, de l'Elastique à Musique, de l'École de musique de Loire Divatte, de la Maison des Arts de Saint-Herblain, de l'École de musique et de danse de Vertou, de Superforma, d'Ohm Studio, d'Adjololo System, de Stereolux, de Tremolino, des Z'Eclectiques, de Birdland, du Garage Hermétique, du Conservatoire de Cholet, de l'École de musique Olivier Messiaen, de la Balinière, de l'École intercommunale de musique et de danse de Fontenay-le-Comte, de l'École de musique intercommunale Sud Vendée Littoral, du Conservatoire de Laval, de l'Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon, du Conservatoire de Château-Gonthier,

de la CitéZarts, du Conservatoire à rayonnement intercommunal de Sablé-sur-Sarthe, du Jam, de Pai Pai, d'Aubin d'Son, du 6par4, du Silo, Collectif Opéra et du Mix à l'eau de mer.

Merci également à Cédric Charrier - cedriccharrier.fr pour l'illustration de couverture (photo prise au Silo - le Mans).

Le Pôle est financé par le Conseil régional des Pays de la Loire et la DRAC Pays de la Loire.

Document édité et maqueté par Le Pôle.

Imprimé en août 2021

à 1000 exemplaires par Allais Imprimerie (Basse Goulaine).